

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg

par Sœurs Marguerite et Blandine

Sœurs de la Charité de Strasbourg



... pour clôture, les rues de la ville...

centienne, c'est bien celui des Sœurs de la Charité de Strasbourg ; dès 1753, elles ont adopté saint Vincent de Paul pour patron et veulent servir les pauvres selon son charisme.

Qui peut mieux parler de soi que soi-même ? Ce sont les Sœurs de la Charité de Strasbourg elles-mêmes qui nous content leur histoire, nous disent le charisme qui les fait vivre, quelles mutations de leurs œuvres elles ont faites pour garder les services des pauvres en créant la Fondation Vincent de Paul.

Au cours de ces deux siècles et demi d'histoire, on observe un type d'essaimage tout à fait original et dynamique, voir le diagramme de la « **Föderation Vinzentinische Gemeinschaften** » (Fédération des Congrégations vincentiennes).

Enfin s'il est un institut qui peut se targuer d'appartenir à la **Famille vin-**

CLAUDE LAUTISSIER, C.M.

ÉTONNANTE AVENTURE que celle d'un petit groupe de jeunes filles parties de Saverne à l'appel d'un évêque de Strasbourg pour devenir Sœurs de la Charité!

Étonnante aventure que l'histoire d'une congrégation enracinée en terre d'Alsace qui, peu à peu, s'étend sur l'Europe, puis dans le monde. Car la Charité n'a pas de frontières!

Dans cette aventure, un fil conducteur :

« L'Esprit du Seigneur envoie pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, pour guérir les cœurs meurtris (Luc 4, 18), pour dire, par nos simples gestes humains et notre prière, quelque chose de la tendresse de Dieu ».

Quelques flashes sur cette route de vie et de joie. Elle commence en 1734 et, au fil du temps contre vents et marées, elle continue aujourd'hui dans l'Europe et, à travers notre Fédération, dans des pays du monde entier.

Nous savons que la vie religieuse apostolique traverse, dans certains pays du monde, une crise de fragilité. Une vision passe, une autre est en train de naître.

Dans le vent de l'Esprit Saint, en ce troisième millénaire, nous voulons à nouveau, comme le dit saint Vincent de Paul, *« ne pas enjamber la Providence, mais quand elle a ouvert la voie, la suivre à pas de géant »* (COSTE, AB 145).

Face aux défis que soulève le monde actuel, ne sommes-nous pas spécialement appelées à un nouvel élan? Religieuses de vie apostoliques, nous voulons être avec d'autres, signes d'espérance au cœur du peuple de Dieu et du monde des souffrants.

Par notre recherche sincère de Dieu et le service de l'homme, nous contribuons à la tâche de la nouvelle évangélisation. Étonnante et passionnante aventure!

Notre Charisme

Les œuvres de Dieu commencent modestement et de manière presque imperceptible au point qu'on a l'impression qu'elles se sont faites toutes seules, comme le percevait déjà saint Vincent de Paul.

Sœurs de la Charité de Strasbourg, nous vivons un charisme propre qui a deux racines principales :

- Un événement fondateur,
- Une parole prophétique.

1734 : un événement fondateur

A l'origine de la Congrégation, il n'y a pas d'évènement extraordinaire, ni d'ange qui apparaît, ni de songe mystérieux. Mais la source jaillit sans bruit à travers :

- Les besoins de l'hôpital et des miséreux de Saverne,
- La disponibilité et l'appel de quelques jeunes filles d'Alsace à suivre le Christ de manière radicale,
- L'amitié du Cardinal Armand Gaston de Rohan, Évêque de Strasbourg, avec l'Évêque de Chartres et les Religieuses de Saint Paul.

C'est à travers ces besoins, cette amitié, cette dynamique que nos sœurs ont reconnu l'appel de Dieu à se consacrer à lui en servant les malades et reçu la grâce de fondation.

C'est dans les initiatives du Cardinal, le don de soi des jeunes filles d'Alsace et l'aide des Sœurs de saint Paul de Chartres que nous reconnaissons l'évènement fondateur de 1734.

1755 : Une parole prophétique

L'évènement fondateur s'est enrichi 20 ans plus tard d'une parole : sous la conduite et l'impulsion de l'Esprit Saint, le Chanoine Jeanjean, Supérieur de la Congrégation, affirmait le 19 juillet 1755, *«vous êtes appelées à favoriser avant toutes choses le salut des âmes, vous êtes appelées, comme autrefois ces femmes que loue saint Paul, à collaborer à l'évangélisation du monde par le service des pauvres et des malades selon l'esprit de saint Vincent de Paul»* (Règle de Vie N° 1).

Or cette parole a retenti chez nos Sœurs comme l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et se sentaient appelées à vivre. Ainsi, nous participons à la mission du Christ : manifester la tendresse de Dieu pour nos frères pauvres et malades, dans le courant spirituel de saint Vincent.

Ferveur des commencements

1732-1753

En 1732, le Cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, a pris connaissance de la situation misérable de nombreux hospices et hôpitaux de son diocèse. Comme grand Aumônier de France (depuis 1713), il doit non seulement régler les offices religieux de la cour, mais aussi inspecter de nombreux hôpitaux du Royaume. Il a pu ainsi élargir son regard et découvrir le dévouement et l'efficacité des Filles de la Charité. Pourquoi ne pas les appeler en Alsace ? Impossi-

ble. Elles ne pourraient pas parler aux gens simples qui ne comprennent que l'alsacien. Il faut donc chercher des filles sur place... Un jour de 1732, le Cardinal prend une décision dont il ne mesure pas toutes les conséquences : appeler des jeunes filles d'Alsace pour leur confier cette tâche. Mais où les former ? En Alsace, ce n'est pas possible car la plupart des religieuses vivent cloîtrées. Il les envoie dans la communauté des Sœurs de saint Paul de Chartres...

Cinq jeunes filles appelées par le curé de Saverne, prennent la route de Chartres. Quatre d'entre elles y restent pour deux ans de formation... C'est le lundi 21 juin 1734, qu'elles reprennent la route de Saverne. Elles reviennent fortes de l'expérience vécue, accompagnées de deux sœurs qui les aideront. Elles emportent aussi dans leurs bagages un « *projet de règlement* ». Il sera la Règle de Vie de la nouvelle congrégation.

Épreuves et contradictions 1753-1804

En 1753, le retour à Dieu de la première supérieure fut une grande perte. La jeune Congrégation de 23 ans risque de perdre son âme sous l'influence de nombreux facteurs, notamment des difficultés communautaires et de relations avec les autorités. C'est grâce à l'action du chanoine Jeanjean que la congrégation va remonter la pente et revenir aux sources et retrouver le sel des origines. Dix ans après que l'Église ait proclamé la sainteté de Vincent de Paul, ce jeune prêtre sait enthousiasmer les sœurs pour la vie et l'œuvre de celui qui va devenir leur saint patron.

Les années 1760 à 1790 sont marquées par un retour aux sources, une consolidation, une croissance et une extension de la congrégation, qui prend de solides racines dans différents lieux de la terre d'Alsace et de Lorraine...

Cependant, c'est à Saverne que la tourmente révolutionnaire commence. Toutes les sœurs sont dispersées. Après un travail de 60 années, tout semble s'écrouler. Mais ce n'est qu'une apparence. « *Si le grain de blé qui tombe en terre ne meurt pas, il reste seul, si au contraire il meurt, il porte du fruit en abondance* » (Jean 12, 24). Une petite ville dans la vallée du Rhin va devenir la terre où les sœurs dispersées se retrouvent, travaillent et préparent l'avenir. C'est le Cardinal de Rohan (4^{ième} du nom), réfugié dans la partie transrhénane de son évêché, qui invite les sœurs à le rejoindre. Elles y habitent pauvrement, s'occupent de l'enseignement aux enfants d'émigrants ; elles sont chargées des deux hôpitaux ouverts par le cardinal pour les nombreux soldats blessés ou malades. Plusieurs d'entre elles y

meurent d'épuisement ou de vieillesse. Après la signature du Concordat en 1801, on commence à songer au retour en Alsace. Sœur Vincent Lamy se rend à Saverne pour préparer le terrain. Les Sœurs vont retourner dans des lieux de mission d'où elles avaient été chassées. L'épreuve de la Révolution n'a pas anéanti la petite congrégation. Au contraire, elle a aguerri et affermi celles qui, dans les décennies à venir, vont être les artisans de son extraordinaire développement.

Temps de l'expansion 1804-1854

Dès le retour en Alsace en 1804, la communauté prend un rapide essor et les sœurs sont appelées à soigner les malades dans de nombreux établissements d'Alsace et de Lorraine...

Le 13 novembre 1810, Napoléon signe le décret conférant l'existence légale aux différentes communautés de la congrégation.

Le 13 juin 1813, Sœur Vincent Sulzer est élue Supérieure Générale de la congrégation. Elle n'a que 35 ans et restera à la tête de la congrégation pendant 55 ans.

Sous son supériorat, et celui du Supérieur ecclésiastique le chanoine Spitz, la congrégation achète l'actuelle Maison Mère, rue de la Toussaint (en 1854). C'est le début d'une période florissante. Des filles venues de différents diocèses d'Allemagne sont accueillies et formées. Elles retournent dans leur pays, accompagnées pour chaque fondation de deux sœurs expérimentées.

À côté de l'engagement prioritaire dans les hôpitaux, les sœurs de la Charité créent des œuvres privées. Au fil du temps, ces œuvres, au service des enfants, des malades et des personnes âgées, ont changé de taille et connu des mutations profondes. Elles ont vécu des évolutions internes, souvent indépendantes les unes des autres.

Le présent, ferment d'avenir

A notre époque « *tout à la fois dramatique et fascinante* » (Jean Paul II), nous devons toujours poser des choix missionnaires, capables de faire se rencontrer le monde moderne et les énergies vivifiantes de l'Évangile. Le contexte socio économique, avec les précarités et pauvretés, nous engage à actualiser cette mission. Aujourd'hui comme hier, il existe des laissés-pour-compte. Saint Vincent de Paul a tracé un chemin prophétique. Comme lui, nous voulons croire en l'éminente dignité de tout homme, car : « *L'homme est une histoire*

sacrée, l'homme est à l'image de Dieu ». Au nom de cet idéal, sœurs et laïcs cheminent depuis de longues années dans le respect des différences et des choix de vie. Ils font route ensemble dans une mission commune au service de l'homme : « *Les joies, les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les angoisses des disciples du Christ, il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur* » (Gaudium et Spes).

Le cheminement des dernières décennies est marqué par les changements profonds du monde médico-social, par le retour à la source de l'inspiration vincentienne et par la recherche du caractère propre des œuvres de la congrégation. Peu à peu, ces transformations ont généré une volonté de travail en commun plus affirmée pour une solidarité plus grande entre établissements.

La Fondation Vincent de Paul

Ainsi depuis les origines, l'histoire de la congrégation des sœurs de la Charité de Strasbourg laisse surgir des temps de fondation, de refondation. C'est dans cette ligne, dans un acte de foi, et par souci de répondre à une volonté commune forte, regroupant sœurs et collaborateurs, que naît, en l'année jubilaire 2000, la **Fondation Vincent de Paul**.

Une Communauté de Sœurs de la Charité est discrètement présente dans chaque établissement. Quelques Sœurs participent aux instances de la **Fondation Vincent de Paul** : au conseil d'administration, au conseil d'éthique et de recherche et au conseil de coordination.

Elles soutiennent de nouveaux projets, en particulier au service des nouvelles formes de pauvreté. Par exemple, dans la Résidence Sociale, 33 appartements temporaires accueillent de 1 à 4 personnes. Le CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) reçoit, dans 7 appartements de la Communauté urbaine de Strasbourg, des personnes en attente de régularisation. À la demande de l'État, la Fondation a ouvert un CEF (Centre éducatif fermé) accueillant des mineurs de 12 à 16 ans multirécidivistes. L'Escale Saint Vincent à Strasbourg accueille et soigne des personnes exclues nécessitant des soins médicaux.

En cette année 2007, la Fondation Vincent de Paul est au service de 4 missions :

- des jeunes et enfants en difficulté scolaire et sociale, environ 250 lits et places,

- des personnes âgées dans 4 maisons de retraite, environ 400 lits et 30 places d'hébergement temporaire et accueil de jour,
- des malades par le Groupe Hospitalier Saint Vincent, 550 lits, et un Institut de Formations en soins infirmiers, 350 étudiants,
- des personnes en précarité.

Dans un environnement bien difficile et complexe aujourd'hui, la Fondation se situe dans l'indispensable vigilance avec 1700 salariés et quelques 350 bénévoles et dans la passionnante dynamique de l'homme souffrant.

Des convictions au sein de la Congrégation et de la Fondation

Le sens de l'homme :

Nous croyons en l'éminente dignité de tout être humain. Pour nous, la dignité n'est pas un concept, mais une action et un combat. Nous voulons participer à la promotion, à la formation et à la défense de la personne partout où elle court le risque d'être fragilisée.

L'attention portée au bien être et à la mission des sœurs aînées est vécue comme une priorité à l'intérieur de la Congrégation.

La dynamique évangélique :

Selon l'intuition propre à saint Vincent, nous cherchons à mettre l'Évangile en action. Nous voulons en montrer les effets comme signes de la Bonne Nouvelle : *« J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'étais malade et vous m'avez visité... Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »* (Mat 25, 35-36).

La dimension internationale de la Congrégation

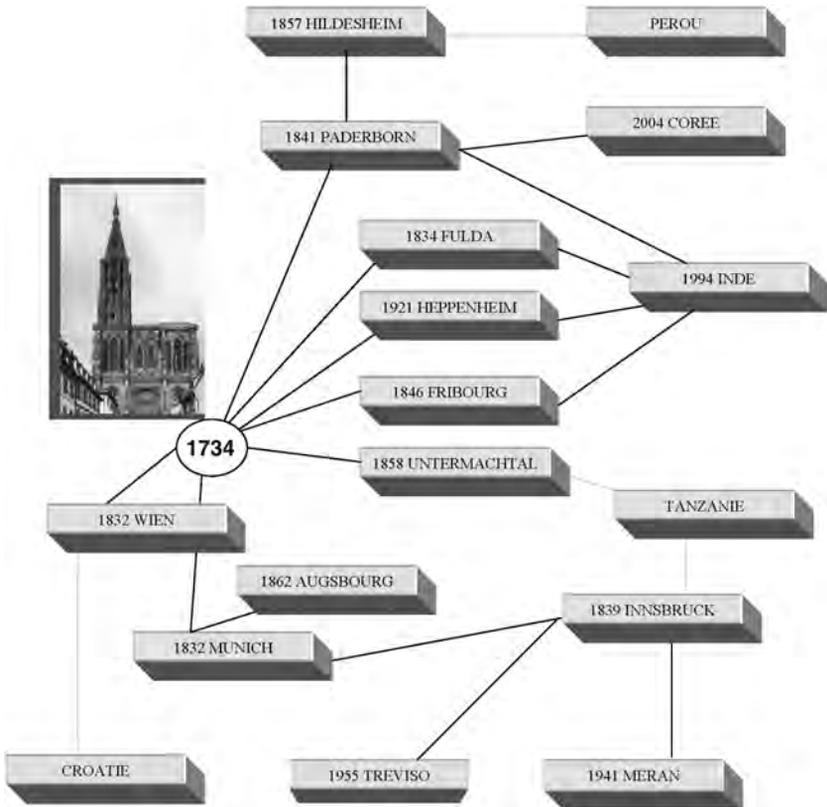
Depuis 1971, une Fédération appelée « **Föderation Vinzentinische Gemeinschaften** » (Fédération des Congrégations vincentiennes) regroupe 12 congrégations issues de Strasbourg. Celles-ci ont des ramifications en plusieurs pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud.

En 1994, ces Congrégations s'affilient à la famille vincentienne de la Congrégation des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité.

Avec les membres et les organisations vincentiennes dans le monde, la Fondation et la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg sont conscientes de l'interdépendance des problèmes de pauvreté et des bouleversements du monde. Fidèle au message évangélique et à saint Vincent de Paul, elles s'engagent avec les pauvres pour agir ensemble contre les exploitations et l'avilissement des hommes. Elles approfondissent et développent les liens de famille spirituelle et de collaboration au service des pauvres pour la promotion humaine, la justice et la paix.

Maison Mère et Chapelle de la rue Tousain





Expansion dans le monde

N.B. Pérou, Tanzanie et Croatie ne sont pas des Congrégations autonomes, mais des Provinces

Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg
15, rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG
Tel. : 03 88 21 73 00
E-mail : soeurs.de.la.charite@free.fr
site de la Fondation Vincent de Paul :
www.fondation-vincent-de-paul.org